



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
DE RÉGION ILE-DE-FRANCE**

**Service Territoires**

**Adresse postale :**

19 rue d'Anjou  
75008 PARIS

Tél. : 01 64 79 30 71

territoires@idf.chambagri.fr

**N/ Réf. : 2025\_ST\_230\_LM\_LB      Objet : Modification simplifiée n°2 du PLU de LOUVECIENNES  
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France**



Madame Marie-Dominique PARISOT  
Hôtel de Ville  
30 rue du général Leclerc  
78430 LOUVECIENNES

Madame le Maire,

Par courrier en date du 24 septembre 2025, vous sollicitez l'avis de la Chambre d'agriculture sur le projet de modification simplifiée n° 2 du plan local d'urbanisme de la commune de LOUVECIENNES.

Selon le dossier, la commune de LOUVECIENNES souhaite faire évoluer son plan local d'urbanisme pour répondre à ses obligations de production de logements sociaux. La modification porte ainsi sur le classement de la parcelle cadastrée AT n° 51 en zone UCa.

Considérant que cette modification est sans incidence sur l'agriculture, notre Compagnie n'émet pas d'observation particulière sur cette procédure.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

*Damien GREFFIN*

✓ Certified by 